



INDISPENSABLE !

Installer une mangeoire est une démarche en faveur de la faune aviaire locale, cependant elle incombe également des **responsabilités**. En effet, lorsque vous commencez un nourrissage, il est **capital de s'y tenir jusqu'à la fin de la période hivernale** (fin mars) car les oiseaux ont clairement identifié votre mangeoire comme un **lieu de ressources essentielles durant cette période hostile**. C'est pourquoi nous vous recommandons de trouver une personne relais (conciERGE, parent, enseignant...) qui approvisionnera la mangeoire en eau et nourriture durant les périodes de vacances. Si cela s'avère compliqué, le mieux reste de débiter le nourrissage en janvier (après les vacances de fin d'année) et d'approvisionner la mangeoire d'une réserve en nourriture (silo à graines) suffisante pour les vacances de février.

Un oiseau qui lutte contre le froid peut perdre jusqu'à 10 % de son poids en une seule nuit !

La mise en place d'une mangeoire n'est pas une fantaisie mais un véritable contrat de survie avec ces animaux !



Le pense-bête de la mangeoire

- ☑ Diversifier le type de mangeoires, la nourriture et la localisation de ces dernières (à l'abri des intempéries).
- ☑ Changer l'eau des abreuvoirs régulièrement et ne pas utiliser de récipient trop profond ni additifs antigel.
- ☑ Ne jamais interrompre brusquement le nourrissage.

- ☑ Ne pas prolonger le nourrissage au printemps : janvier et février sont les mois les plus difficiles. Nourrir jusqu'à fin mars.
- ☑ Le nourrissage hivernal ne doit pas commencer avant les premiers grands froids.
- ☑ Veiller à la propreté des mangeoires.
- ☑ Ne jamais donner d'aliments salés ou assaisonnés et éviter le pain. Liste des aliments possibles dans les fiches « Carte d'identité ».

Une question, un problème ?

Besoin d'aide, de matériel technique ou pédagogique ?
N'hésitez pas à contacter votre animateur référent !



CPIE du Haut-Jura
1, Grande Rue - 39170 Saint-Lupicin
Tél : 03 84 42 85 96 - Fax : 03 84 42 11 01
Courriel : contact@cpie-haut-jura.org - www.cpie-haut-jura.org
contact : Laurianne Schoff



Le protocole de l'opération est issu de l'observatoire « Oiseaux des jardins », un observatoire participatif national coordonné par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et le Muséum national d'Histoire naturelle dans le cadre du programme de sciences participatives du Muséum, Vigie-Nature.



Guide méthodologique à destination des particuliers

Quoi de mieux qu'une mangeoire dans son jardin pour observer les oiseaux de l'hiver !

Les CPIE de Franche-Comté vous invitent à partir à la découverte et au recensement des espèces fabuleuses qui peuplent nos villes et jardins.

Curieux de nature et ornithologues en herbe, ce guide méthodologique vous accompagnera tout au long de cette démarche.

Bonnes observations à tous...

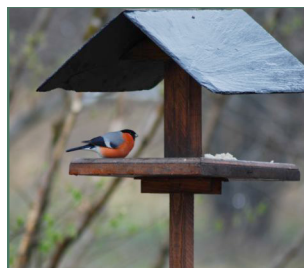


UNE DÉMARCHE SIMPLE !

" ALLONS-Y POINT PAR POINT "

Où observer les oiseaux ?

L'opération recense les oiseaux communs de nos villes et jardins par le biais de l'installation de mangeoires au sein des jardins. Outre l'aspect protection et conservation que suscite le **nourrissage quotidien de cette faune**, cette technique, vous permettra une observation aisée des différentes espèces qui peuplent nos villes et jardins durant la saison hivernale. **Moins farouches durant le temps de fréquentation de la mangeoire**, les oiseaux restent des animaux discrets et attentifs à la moindre perturbation. Une mangeoire, placée dans **un endroit calme du jardin ou peu fréquenté avec une vue dégagée**, vous offrira un poste d'observation de premier choix et **accessible à tous**.



Comment compter les oiseaux ?

La période

L'observation fonctionne de **novembre à avril chaque année**. Dès les premiers froids jusqu'au retour du printemps. Le nourrissage est un engagement vital envers les oiseaux et **ne doit pas être interrompu durant cette période difficile**. Avant le début de la saison de comptage, il faudra remplir la **Fiche étude de milieu** (lieu de la mangeoire), ces données nous intéressent !

La fréquence et durée

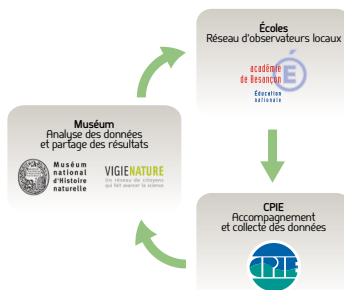
Il n'y a pas de fréquence de comptage obligatoire. Ce n'est donc pas grave si vous ne comptez pas les oiseaux quotidiennement. La fréquence d'observation dépendra donc du temps que vous souhaitez passer sur ce programme. **L'idéal restant une à deux observations de quelques minutes seulement par jour**.

La méthode de comptage

Le but est de connaître **la diversité et le nombre maximum d'oiseaux de chaque espèce** à un moment donné du mois. Nous vous conseillons d'étudier la **Fiche « Cartes d'identité »**. Une fois un oiseau identifié par les élèves, regardez avec eux à la mangeoire et **comptez combien vous en voyez de la même espèce**. Vous noterez vous-même le nombre sur la **Fiche de comptage**. À la fin du mois, n'additionnez pas toutes vos observations pour chaque espèce, mais **entourez simplement le nombre maximum** : pas de risque de compter plusieurs fois le même oiseau !

Où vont les données ?

À la fin de chaque mois, il vous sera possible grâce à votre identifiant personnel de transmettre vos données sur **le site Internet du programme « Observons Nos Jardins à la Loupe »**. Ces dernières seront examinées, puis validées et transmises au niveau du **Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris** qui pilote cette opération au niveau national. Des données c'est bien, **des photos c'est encore mieux !** Pensez lors du nourrissage à vous munir d'un appareil numérique ; une photo est une donnée supplémentaire qui nous intéresse, et transmettez la directement via votre page Internet personnelle : www.nos-jardins-a-la-loupe.fr



Bibliographie

« Le petit guide ornitho » - Édition Delachaux et Niestlé
« L'ami des oiseaux - Accueillir et observer les oiseaux du jardin » - Édition Larousse

UN ACCOMPAGNEMENT !

" UNE MÉTHODE ET DES OUTILS "

Un doute sur mon observation !

Dans la **Fiche « Cartes d'identité »**, vous trouverez de nombreux renseignements pour reconnaître facilement les oiseaux les plus communs. Si vous avez un doute sur l'identité d'une espèce, le **mieux est d'éviter de la compter dans un premier temps**. Vous aurez sûrement l'occasion de mieux l'observer plus tard, et de l'identifier sans problème. Si vous disposez d'une photo de ce dernier, **il vous est possible de nous la retourner pour identification**, auprès de votre animateur CPIE référent.



Une fenêtre sur le monde !

L'observation des oiseaux, surtout en groupe, n'est pas toujours chose aisée. Pour cela une petite astuce existe qui facilitera grandement l'observation de cette faune. Placez la **mangeoire à une distance de 5 mètres de votre habitation**. Les oiseaux prêteront moins d'attention à votre **présence**, de plus vous serez en contact permanent avec les allers-retours des différentes espèces. Cette technique augmente grandement la chance **d'apercevoir un panel varié d'oiseaux tout en respectant leur quiétude**.



Quel type de mangeoire ?

Chaque type de mangeoire attire son lot d'oiseaux et présente des avantages bien distincts.

- 1 La **mangeoire traditionnelle** offre une protection grâce à son toit et garantit que la nourriture reste bien au sec. À condition qu'elle soit de taille restreinte (empêche l'arrivée en masse d'espèces de grandes tailles, territoriales : étourneaux, corneilles...), **elle est idéale pour le nourrissage du plus grand nombre d'espèces**.
- 2 Les **mangeoires en suspension** offrent le couvert à des **espèces plus caractéristiques** et habituées à des positions plus périlleuses (beaucoup d'espèces de mésanges...), elles sont **faciles à installer et ne prennent guère de place**.
- 3 Le **nourrissage au sol** permet de ne pas oublier les espèces inféodées au milieu terrestre comme le rouge-gorge, le merle, le geai des chênes et pinsons des arbres... L'idéal est de mettre à disposition de nos oiseaux, des mangeoires différentes susceptibles d'attirer un panel exhaustif d'espèces.

Pour **débuter vos observations**, votre CPIE met à votre disposition une mangeoire. Attention tout de même à les installer à une distance raisonnable les unes des autres et dans un endroit à l'abri des vents dominants, intempéries et éventuels prédateurs.